

A l'aide de pièces officielles, nous avons pu nous renseigner exactement sur les circonstances qui ont accompagné la découverte de 1766 et faire justice de toutes les erreurs et les contradictions qui ont poussé dans une fausse route les archéologues désireux de la compléter. Nous allons, maintenant, rechercher et étudier les moyens les plus propres à retrouver le monument auquel appartient ce fragment magnifique.

Nous avons vu, dans le rapport de M. de la Tourette, que lors des recherches faites en présence du Consulat, dix jours après la découverte du 1<sup>er</sup> février, on avait sondé le terrain et constaté qu'aucune partie de cheval n'existait sur ce point, ni aux environs. Nous avons fait observer, à ce sujet, que le sabot du cheval étant à fleur d'eau et la jambe étant courbée, le corps du cheval devait être à moins d'un mètre de profondeur, si la jambe y eût adhéré au moment de la découverte. Le rapport à l'Académie a, de plus, constaté alors, que la déchirure du bronze étant oxidée sur plus de trois quarts, la rupture était fort ancienne : le seul point non oxidé était celui d'où Barthélemy Laurent avait séparé le morceau de bronze qu'il avait remis, quatre jours après, à M. Reynaud, deuxième échevin.

Ceci prouve incontestablement que la jambe n'adhérait point au corps du cheval au moment de la découverte et que le lieu où elle a été trouvée est précisément celui où il ne faut pas chercher le reste de la statue. Faute d'avoir connu ces détails, tous les archéologues ont dirigé leurs recherches sur ce point.

Le rapport a constaté aussi, que trois pieds plus avant dans la rivière, existent des pilotis sans chapeaux ni longrines et en alignement avec le mur de l'Arsenal; des pilotis semblables, mais à six pieds plus près du rivage, ont été également reconnus, de sorte que la jambe de cheval a été